

9 septembre 2009 - Tout comme les conventions, américaine - Bio US - et japonaise - Bio Japan -, la version européenne, **EuroBio**, est une manifestation incontournable de la communauté internationale des sciences du vivant. La prochaine édition d'Eurobio aura lieu à **Lille** du 23 au 25 septembre 2009.

Plus de 20 pays, 5000 congressistes, 120 conférenciers internationaux et 500 entreprises et « clusters » ont pris part à la précédente édition **EuroBio**, tenue à Paris en 2008. Positionnée à l'interface de la recherche et de l'industrie et réunissant tout ce qui compte dans l'univers des différentes branches d'application des biotechnologies (santé, procédés industriels et agriculture), **EuroBio** permet de faire le point annuel sur les avancées de la R&D et sur la situation économique dans un domaine de première importance pour l'avenir de l'homme et de son environnement.

La santé est le premier domaine d'application des biotechnologies. La France est au troisième rang européen dans ce secteur derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les sociétés françaises de biotechnologie (Bio-Alliance, Nicox, ExonHit, Hybrigenics, etc.) sont très dynamiques et à la pointe de la recherche. Certaines d'entre elles peuvent trouver appui auprès de grands groupes pharmaceutiques, souvent seuls à même d'engager des investissements très importants en R&D. Les entreprises pionnières étrangères des biotechnologies telles que Amgen, Genentech ou Genzyme (toutes présentes en France) sont devenues des « bio-pharma » qui commercialisent des médicaments essentiels. L'importance stratégique de ces sociétés de biotechnologies est cruciale, car l'essentiel des médicaments de demain sera issu des biotechnologies.

Huit pôles de compétitivité à orientation biotechnologies/santé contribuent en France depuis 2005 à favoriser le dynamisme du secteur, en facilitant en particulier les interactions entre industriels et laboratoires publics: **Lyonbiopôle** (Rhône-Alpes), **Medicen** (Ile-de-France), **Alsace BioValley** (Alsace), **Nutrition Santé Longévité** (Nord-Pas-de-Calais), **Atlantic Biothérapies** (Pays de la Loire), **Prod'Innov** (Aquitaine), **EuroBioMed** (Languedoc-Roussillon/Provence-Alpes-Côte-d'Azur), **Cancer-Bio-Santé** (Midi-Pyrénées). (Cartographie accessible sur le site www.investinfrance.org.)

Le dynamisme de la France est aussi fondé sur l'excellence de sa recherche dans le domaine de la santé. **Le prix Nobel de médecine 2008** a été décerné aux Professeurs Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier pour leurs travaux portant sur la découverte du rétrovirus responsable du sida à **l'Institut Pasteur de Paris**. C'est au **Génopôle d'Evry**, campus dédié aux biotechnologies, que Jean Weissenbach, directeur du **Génoscope**, a mis au point la première cartographie du génome humain de haute résolution. Ce dynamisme de la recherche est désormais soutenu par le dispositif de crédit d'impôt recherche le plus incitatif en Europe. C'est dans ce contexte que **CellSeed**, une start-up japonaise de biotechnologie spécialisée dans la thérapie cellulaire, a choisi de s'implanter à Lyon en raison de la qualité des plateformes d'essais cliniques en France, de la transparence en matière de réglementation, de l'éthique de la culture française dans la relation avec les patients et de la présence des experts en région.

Pour David Appia, Président de l'AFII: «*La santé est une priorité nationale en France. Les médicaments du futur vont recourir de plus en plus aux biotechnologies. Aux premiers rangs européens en matière de biotechnologies, la France a tout en mains pour convaincre les entreprises de biotechnologies, pour la plupart des PME, de faire le choix d'une implantation sur ses territoires: 8 pôles de compétitivité offrent des éco-systèmes dynamiques, soutenus par un dispositif de crédit d'impôt-recherche classé premier en Europe, dans une dynamique d'innovation à laquelle participent tous les acteurs et grands industriels de la pharmacie. Eurobio sera, à Lille courant septembre, leur rendez-vous commun.*»

L'agence française pour les investissements internationaux (AFII) est l'agence nationale chargée de la promotion, de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux. L'AFII facilite la réalisation de votre projet en France. Elle est l'organisme économique de référence sur l'attractivité et l'image de la France. L'agence s'appuie sur un réseau international, national et territorial. L'AFII travaille en partenariat étroit avec les agences régionales de développement économique pour apporter un service personnalisé aux investisseurs.

Pour plus d'informations monique.trapenard@afii.fr, ou consultez www.afii.fr